

VTT - COMPETITION
EPREUVES du COMITE POITOU-CHARENTES
AVEC CLASSEMENT
BAREMES 2010

NATURE de l'EPREUVE	PRIX **	PRIX SPECIAUX	DROITS + ASSUR	ASSUR. VEHIC.	INSERT. CYCLIS. *	TOTAL
VTT COMPETITION. 3 spécialités ou plus sur le site	libre	libres	371	0	31	402
VTT COMPETITION. 2 spécialités sur le site	libre	libres	215	0	31	246
VTT COMPETITION. 1 spécialité sur le site	libre	libres	172	0	31	203
VTT COMPETITION AMERICAINE	libre	libres	172	0	31	203
VTT EPREUVE DE MASSE (voir renvoi 1)	0	0	226	0	31	257
VTT : toute autre forme de compétition	0	0	172	0	31	203
Manche du TRJV	0	0	61	0	31	92

*) seulement 31 € pour l'ensemble des épreuves organisées le même jour.

**) LIBRES dans la limite des maxi fédéraux et correspondre à une grille des prix FFC telle que éditée le 03/09/01 (par exemple 198 €/10 ou 198 €/15 ou 305 €/20...

1) Engagement à reverser au Comité Régional de 5,70 € par participant, dans la limite de 100, (ou 10€ y compris l'assurance des non licenciés par délivrance d'une carte à la journée sauf si l'organisateur a souscrit à une assurance forfaitaire) à l'appui de la FEUILLE d'EMARGEMENT.

En cas d'absence de ce document, il sera fait application d'un nombre forfaitaire de 150 participants.

VTT – LOISIR
EPREUVES du COMITE POITOU-CHARENTES
SANS CLASSEMENT
BAREMES 2010

NATURE de l'EPREUVE	PRIX	PRIX SPECIAUX	DROITS	ASSUR. VEHIC.	INSERT. CYCLIS.	TOTAL
VTT RANDONNEE (voir renvoi 1)			FORFAIT			67
VTT : toute autre organisation de LOISIR			FORFAIT			67
Si VTT RANDONNEE en PROLOGUE d'un VTT COMPETITION			FORFAIT			32

1) **FORFAIT** : assurance et insertion cyclisme.

IMPORTANT :
Pour l'ensemble des épreuves (compétition ou loisir), adresser obligatoirement la feuille d'émargement au Comité Régional, seul document permettant de justifier de la « garantie assurance.

DROITS D'ENGAGEMENTS « V.T.T. » 2010 A PARTIR DU 1^{er} NOVEMBRE 2009

POUR LES COUREURS DU COMITE POITOU-CHARENTES

ENGAGEMENT	MINIMES/CADETS		JUNIORS/SENIORS	
	LICENCIES	NON LICENCIES	LICENCIES	NON LICENCIES
ENGAGEMENT REGULIER	4,00 € <u>dont 0,73 € pour le club organisateur</u>	10,00 € <u>dont 0,73€ pour le club organisateur</u> Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • ASSURANCE 	5,70 € <u>dont 0,98 € pour le club organisateur</u>	10,00 € <u>dont 0,98 € pour le club organisateur</u> ou <u>dont 1,54€ pour le club organisateur d'une épreuve PC seuls</u>
ENGAGEMENT SUR LA LIGNE	4,00 € <u>dont 0,73 € pour le club organisateur</u>	<u>Par délivrance d'une carte à la journée à reverser au Comité Régional</u> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Droit d'engagement</u> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <p style="text-align: center;">4,00 €</p> <p style="text-align: center;">Si l'organisateur souscrit par ses propres moyens, <u>auparavant</u>, à un contrat d'assurance forfaitaire</p>	5,70 € <u>dont 0,98 € pour le club organisateur</u>	Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • ASSURANCE <u>Par délivrance d'une carte à la journée à reverser au Comité Régional</u> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Droit d'engagement</u> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <p style="text-align: center;">5,70 €</p> <p style="text-align: center;">Si l'organisateur souscrit par ses propres moyens, <u>auparavant</u>, à un contrat d'assurance forfaitaire</p>

POUR LES COUREURS DES COMITES EXTERIEURS

Le CLUB ORGANISATEUR encaissera le montant correspondant à ces engagements hors internet. Il percevra par la suite, du COMITE REGIONAL, la ristourne indiquée sur le tableau ci dessus.